

Etude de préfiguration

Pour la mise en place d'un parcours de formation
dédié aux porteurs de projets en fermes collectives

Février 2024

Table des matières

Un parcours d'accompagnement et/ou de formation : de quoi parle-t-on ?.....	3
Un réseau ressource d'acteurs de l'accompagnement des fermes collectives	4
Les besoins spécifiques des porteurs de projet en fermes collectives.....	6
Etude comparative des formations existantes	9
Schéma d'une proposition d'un parcours possible	11
Points de questionnement et leviers de développement	13
Annexes	15
Annexe 1 : Recensement des structures d'accompagnement.....	15
Annexe 2 : Bibliographie sur les spécificités des besoins concernant les porteurs de projet non issus du milieu agricoles (NIMA).....	19
Annexe 3 - Retour d'expérience sur l'apprentissage en fermes collectives du point de vue de l'apprenant.e	21
Annexe 4 – Détails de l'analyse comparative des parcours de formations existants similaires ou sources d'inspiration	23

Un parcours d'accompagnement et/ou de formation : de quoi parle-t-on ?

L'accompagnement et la formation sont des approches différentes.

La formation professionnelle « est un processus d'acquisition de connaissances et de compétences requises dans des métiers spécifiques ou plus largement sur le marché de l'emploi » (Insee). Elle se matérialise par de la formation initiale (par exemple apprentissage, lycée professionnel...) ou de la formation continue.

L'accompagnement est tourné vers l'action. Il est en lien avec la création et/ou le développement d'une entreprise et dans un but précis. Il recouvre une diversité de métiers et d'expertises, qui reflètent à la fois la diversité des besoins des porteurs de projet et la richesse de l'offre existante d'accompagnement. Ce caractère foisonnant peut aussi rendre complexe la compréhension de ce qu'est l'accompagnement (Avisé).

Les besoins des fermes collectives se situent à la fois au niveau de l'accompagnement et la formation.

Dans le réseau des fermes collectives qui s'est tissé depuis 2022, il existe d'ores et déjà **différentes offres d'accompagnement** portés par des structures d'une part, et des indépendant.e.s d'autre part ([cf. un réseau ressource d'acteurs de l'accompagnement des fermes collectives](#)).

Par ailleurs, il existe **des propositions de formation** parfois données par des accompagnateur.ice.s elleux-même, ou des structures spécialisées dans la formation professionnelle. L'encadré ci-dessous présente un premier panorama effectué en début 2023. Il est complété dans un tableau détaillé en annexe qui effectue un recensement plus approfondi et complémentaire de formations dédiées aux porteurs de projet en fermes collectives existantes à ce jour ([cf. étude comparative des formations existantes](#)).

ZOOM sur des formations données en 2022 et 2023 pour les fermes collectives

Lors d'un atelier sur la formation donné en février 2023, lors de la 1^{ère} édition des Rencontres intercollectifs agricoles, un premier panorama des formations « courtes » auxquelles les collectifs constitués peuvent avoir recours pour soutenir leur parcours d'installation sur une ferme collective a été élaboré avec les dispositifs suivants 1 :

- **des temps sur les aspects juridiques auprès par exemple des URSCOP** : ex : s'installer en agriculture sous forme collective et coopérative, proposition FeP/Ferme des Volonteux
- **l'association la Méandre propose des formations** « Faire avec les autres, enthousiasme et tracas » sur 4 jours : comment on fabrique nos collectifs ie avoir du matériel pour analyser son collectif et donner des billes aux collectifs pour qu'ils se débrouillent eux-mêmes
- **dans le réseau Adear, des formations « Demain on s'associe »** sur 3 jours sont proposées souvent pour des Gaec en phase d'accueil de nouveaux associés (mais pas que).

¹Attention, le panorama dressé ici concerne bien l'accompagnement à la dimension collective de l'installation ; s'y ajoute évidemment les formations et parcours pour les personnes en projet (de la réalisation d'un BPREA à l'entrée dans un parcours moins classique) et l'ensemble de l'offre sur des aspects techniques du métier.

- des formations « **Émergence de collectifs agricoles, ce que l'ont fait, ce que l'ont partagé, comment on fonctionne** » : testées en 2022 (2 journées + des temps d'accompagnements de chaque collectif en parallèle) et reprogrammées pour 2023-2024
- la possibilité d'avoir recours à des dispositifs AFEST (action de formation en situation de travail).

De part l'existence de ces offres d'accompagnement et de formation, et des nombreux échanges et entretiens réalisés dans le réseau, on constate donc que **les besoins exprimés par les fermes collectives concernent bien les deux niveaux** : à la fois celui de l'accompagnement et celui de la formation des collectifs agricoles en installation.

Par ailleurs, ce sont des mondes qui s'entrecroisent.

- Par le fait que les accompagnateur.ice.s sont sollicité.e.s pour donner des formations et il arrive qu'ils contribuent elleux-mêmes à l'organisation de formations.
- Certaines structures partenaires du réseau des fermes collectives, fournissent des accompagnements et sont également reconnues comme Organisme de Formation (OF). C'est le cas de la SCIC *Champs des Possibles*.
- Enfin, les porteurs de projet, dans leur parcours d'installation, passent souvent d'un dispositif à l'autre et naviguent entre formation et accompagnement.

Vers la co-construction d'un parcours de formation dédié aux porteurs de projet en fermes collectives

Au-delà des besoins exprimés par les fermes régulièrement aux deux endroits, à la fois de l'accompagnement et de la formation, le diagnostic réalisé au cours de l'année 2023² a permis de faire le point sur les contours souhaitables pour le *design* d'un parcours adapté aux porteurs de projet en fermes collectives dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Il en ressort que le besoin le plus prégnant aujourd'hui parmi les acteurs concertés³, concerne la mise en place d'un parcours :

- de formation
- adapté aux porteurs de projet en collectifs agricoles, de trois associé.e.s et plus, en cours d'installation
- qui doit prendre en compte les besoins spécifiques des profils Non Issus du Milieu Agricoles (NIMA)

Un réseau ressource d'acteurs de l'accompagnement des fermes collectives

Le réseau des fermes collectives qui s'est tissé en 2023, avec le soutien de la fondation Carasso, a permis de faire un état des lieux des accompagnements disponibles pour les projets de fermes collectives, qu'ils soient existants ou en création. Cet état des lieux a permis de mettre en évidence qu'il existe une offre d'accompagnement multiple et diversifiée pour les collectifs agricoles aujourd'hui, malgré le fait que le territoire de la région ne soit pas entièrement couvert.

² Au cours des nombreux échanges, entretiens, rencontres, ateliers, et visites de fermes menés tout au long du projet « collectifs et agroécologie ».

³ Fermes collectives existantes, porteurs de projet, chercheurs et scientifiques, partenaires du réseau, chambre d'agriculture, acteurs publics...

Structures d'accompagnement dans le secteur agricole accompagnant des fermes collectives

Il existe différentes structures intervenant sur l'accompagnement des collectifs agricoles en région Auvergne Rhône-Alpes. Le recensement [détaillé en annexe 1](#) (qui n'a pas prétention à l'exhaustivité) brosse un tableau de la situation régionale.

On constate parmi ces accompagnements :

- la présence d'une variété notable de structures (associations, entreprises et institutions)
- intervenant sur des thématiques différentes,
- plus ou moins spécialisées dans des champs disciplinaires particuliers (juridique, gestion, organisation, relations humaines...),
- des propositions différentes selon la maturité des projets et les phases de développement des collectifs
- des localisations différents endroits de la région sur différents territoires
- que les structures d'accompagnement proposent pour la plupart d'entre elles également des formations en lien avec ces thématiques et pour aller plus loin ou prendre du recul.
- la SCIC Fermes Partagées est dans ce panel la seule structure qui accompagne uniquement des collectifs agricoles

ZOOM sur les espaces test agricoles

Le réseau *Réseau national des espaces test agricoles (RENETA)* et ses structures présentes dans la région Auvergne Rhône-Alpes sont des acteurs ressources à la croisée de l'accompagnement et de la formation.

La Boîte à Essai en Isère et *Ilôts Paysans* en Auvergne proposent des modalités de test d'activités dit « en archipel » qui permettent d'envisager potentiellement le test de projets collectifs et qui incluent de l'accompagnement. De plus, ces structures proposent ponctuellement en complément des temps de sensibilisation ou de formation spécifiques dédiés aux collectifs agricoles.

Autres structures accompagnant des fermes collectives

A ces structures centrées sur le secteur agricole s'ajoutent d'autres structures et réseaux, actifs dans l'accompagnement des collectifs en général, et qui ont pris part au réseau des fermes collectives :

Le Crefad Auvergne, est une structure d'éducation populaire qui propose des accompagnements aux associations.

L'association Entre-Autres propose des accompagnements pour ceux et celles qui créent, animent et mettent en mouvement les associations et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

La SCIC Le Parapluie, regroupement de femmes entrepreneuses, est spécialisée sur l'entreprenariat féminin et les problématiques de genre associées. Parmi les entrepreneuses de la SCIC, deux consultantent pratiquent l'accompagnement de collectifs agricoles.

Accompagnateur.ice.s indépendant.e.s accompagnant des fermes collectives

Au-delà des structures qui pratiquent l'accompagnement, des indépendant.e.s interviennent également dans l'accompagnement des fermes collectives.

Par exemple, parmi les accompagnateur.ice.s qui ont pris part au réseau des fermes collectives en 2023 ont été présent.e.s : Lise Escallier en installation de son activité d'accompagnement dans les Alpes du Sud et Christophe Barron implanté dans le nord de la France, qui proposent des accompagnements sur-mesure aux fermes, centrés sur les relations humaines dans les collectifs.

D'autres accompagnateur.ice.s indépendant.e.s ont été rencontrés en cours d'année, telle que Sophie Marçot, consultante qui accompagne des groupes d'agriculteur.ice.s pour améliorer leurs conditions de travail, ou Etienne Behar, sur des accompagnements pour améliorer la communication dans les collectifs agricoles. Ils sont autant d'intervenant.e.s qui pratiquent dans la région et soutiennent le développement des fermes collectives.

Ces trois typologies d'acteurs de l'accompagnement des collectifs agricoles, illustre la diversité du réseau d'accompagnement existant actuellement en région Auvergne Rhône-Alpes. Il reflète également à quel point la compréhension de l'offre existante peut paraître à première vue complexe pour un porteur de projet en installation et engendrer une difficulté à trouver « chaussure à son pied » parmi la multiplicité des options possibles. D'autant qu'il y a des ponts, des liens, des rapprochements, des collaborations qui se font régulièrement entre les différentes structures et les indépendant.e.s, et qui ont été encouragées et développées tout au long de l'année 2023 grâce au projet « collectifs et agroécologie ».

Afin de poser des repères commun, le projet « collectif et agroécologie » a permis de développer une plateforme interactive (wiki) pour le réseau des fermes collectives, avec **une cartographie – répertoire incluant un annuaire permettant de référencer les accompagnateur.ice.s** et leurs champs de compétences. De plus, **un groupe de travail dédié à l'accompagnement des fermes collectives** a été créé lors de la deuxième édition des *Rencontres intercollectifs agricoles*, début février 2024.

Ce réseau multiforme d'accompagnateur.ice.s, d'ores et déjà dans sa forme actuelle, constitue **une ressource qui soutient le développement des fermes collectives**. Il forme une première base appui pour structurer et rendre lisible davantage à l'avenir l'accompagnement des fermes collectives.

Les besoins spécifiques des porteurs de projet en fermes collectives

Bibliographie

Le modèle des fermes collectives bénéficie d'une attractivité remarquable : 1/3 des porteurs de projets en Rhône-Alpes envisagent en effet une installation en collectif. Par ailleurs, les fermes collectives et les accompagnateur.ice.s du réseau constatent qu'une part significative des porteurs de projet de fermes collectives sont non issus du milieu agricoles (NIMA).

Du fait de l'importance de prendre en compte les cas des NIMA dans l'élaboration d'un parcours de formation dédié aux porteurs de projet en fermes collectives, **un travail bibliographique pré-figuratif** a été réalisé sur le sujet en lien avec différents partenaires : le CFPPA de Montravel, Ilots Paysan, la SCIC Fermes Partagées et la Design Factory de l'Université de Grenoble. La bibliographie est consultable [en annexe 2 du présent rapport](#).

ZOOM sur le PEI

Ce travail bibliographique préalable a permis de structurer un Projet Européen d'Innovation (PEI), de recherche appliquée, qui va permettre de dimensionner et construire une formation agricole adaptée aux besoins des porteurs de projet non issus du milieu agricole.

Ilôts Paysans, la SCIC Fermes Partagées et le CFPPA de Montravel sont partenaires de ce projet et interviennent chacune à un stade différent de l'installation. Ces structures ont des rôles complémentaires à la fois dans l'accompagnement et dans la formation. La SCIC Ferme Partagée porte dans ce projet la dimension relative aux fermes collectives en lien avec le groupe de travail du réseau porté par l'association La Jardinière pour la constitution d'un parcours de compagnonnage adapté aux porteurs de projet en collectifs agricoles.

Le PEI commencera en 2024 pour une durée de deux ans.

Constats à partir des expériences et initiatives de terrain

Dans la continuité des travaux de recherche cités au sein de [la bibliographie en annexe 2](#), **les observations et constats portés par les structures d'accompagnement ou de formation à partir de leurs expériences terrain, corroborent les analyses**, que ce soit parmi les partenaires du projet PEI ou les parties prenantes du réseau des fermes collectives. A titre d'exemple, lors d'ateliers qui se sont déroulés pendant la première édition des *Rencontres intercollectifs agricoles* en février 2023, de nombreux partages ont été réalisés à ce sujet.

Des expérimentations sur les fermes pour répondre aux sollicitations des porteurs de projet

Lors de l'atelier sur « Accompagner avec les compétences de pairs paysan.ne.s : ce qui se fait, se tente, comment ça fonctionne », **des expérimentations « informelles » émergent peu à peu sur les fermes** pour répondre aux besoins des porteurs de projet ont été partagées :

- le cas de la ferme de l'Oseraie et de son organisation pour accueillir les porteurs de projet a été présenté comme une expérience inspirante
- les échanges de pratiques informels qui se multiplient entre les fermes
- des voyages d'études et échanges d'associés organisés entre fermes existantes
- la proposition a émergé de constituer des collectifs « itinérants » assurant un service de remplacement sur les fermes tout en travaillant leur projet....

Les initiatives suivantes menées par des fermes du réseau ont également été présentées 4 :

- **ferme de la Rivoire** : les membres de la ferme accordent du temps tous les midis aux personnes curieuses qui les contactent sur les questions d'installation en collectif + 1 journée d'accueil dédié par an.
- **ferme de Sainte-Luce** : la ferme reçoit beaucoup de personnes, avec une proposition de recevoir 1 personne (ou 1 couple) toutes les 2 semaines en individuel. Le délai de réponse est de 6 mois ! Les membres de la ferme proposent aussi d'accueillir des collectifs à la journée pour une rencontre. L'un-e des salarié-e de la ferme est chargé du rôle d'accueil. La ferme accueille également des woofers ou des stages BPREA (2 semaines maximum).
- **ferme de Belêtre** : le collectif propose, en partenariat avec l'Adear locale, une formation financé sur fonds Vivéa ; cette session est réalisée 4 à 5 fois par an depuis 5 ans environ. Il s'agit

⁴Au delà de cette photographie fixe des propositions, et justement pour répondre à certains constats de cet atelier, l'outil de cartographie collaborative mis en place à l'automne 2023 pour le réseau permet aux fermes de préciser et d'actualiser leurs propositions, sur la fiche de leur ferme et grâce à un espace de calendrier partagé.

d'abord des sujets juridiques (statuts, scop agricole...) ou foncier, des sujets techniques sur la production mais aussi de porter des sujets politiques en lien avec l'engagement de plusieurs membres du collectif à la Confédération paysanne ; et enfin, d'aborder les aspects humains des projets. La ferme accueille également des woofers ou des stages BPREA (2 semaines minimum). La ferme s'accorde en hiver 4 mois de trêve sur l'accueil.

- **ferme des Volonteux** : là aussi, pour répondre aux nombreuses demandes, une formation a été montée en partenariat avec l'Adear locale. Rémi est également très investi dans le fonctionnement des Fermes Partagées d'accompagnement partagé « 1 paysan+1 salarié accompagnateur ».

- **ferme de la Blada** : la ferme fait l'expérience d'utilisation du salariat pour permettre à des personnes de tester leur activité sur leur ferme tout en expérimentant la dimension collective d'une ferme.

Des expérimentations par les institutions et structures d'accompagnement pour répondre aux besoins des porteurs de projet NIMA

Un certain nombre d'outils ont été **développés depuis plusieurs années par des institutions ou des structures d'accompagnement** pour chercher à s'adapter aux besoins des porteurs de projets non issus du milieu agricole (NIMA), parmi lesquelles :

- **les formations en BPREA et BPATPH**, accueillent chaque année un grand nombre de NIMA sur leurs bancs.
- **le contrat de parrainage (ou stage test en Région AuRA)**, permettant l'arrivée progressive des personnes sur des personnes à reprendre ou dans une perspective d'association, proposé par la Région et coordonné par les Chambres d'agriculture.
- **les espaces-test agricoles** portés par les membres du RENETA à l'échelle nationale.
- **divers autres dispositifs complémentaires** (la plateforme « [Passerelles Paysannes](#) », Terre de Liens, les entreprises privées (Eloi, Ceinture Verte, Fermes d'Avenir qui accompagnent des porteurs et porteuses de projet dans leur installation...)
- **des statuts de stages existent actuellement au sein de Gaec** dans l'idée d'intégration progressive de nouveaux associés (ou remplacements) ; de même, les stage transmission peuvent parfois être mobilisés. Mais pour les cas des projets de fermes collectives, ce statut ne permettent pas forcément le test d'une activité en collectif dans toute ses dimensions ; et plutôt que pour une personne à la fois. Le Reneta (réseau national des espaces test agricoles) comme la SCIC Fermes Partagées travaillent sur des propositions législatives pour compléter la gamme des statuts possibles.

ZOOM sur les expérimentations menées en espaces test agricoles sur des projets collectifs

Plusieurs expériences existent aujourd'hui dans le réseau national des espaces-tests, le Reneta sur l'accompagnement de collectifs agricoles. On pense en particulier aux différents sites appartenant au Champs de Possibles en Île-de-France : plusieurs fermes collectives font partie de cette CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi). Ils permettent à certains collectifs de se tester mais aussi à certains porteurs de projets isolés de tester l'expérience collective pendant leur test d'activité ; avant d'aller s'installer ailleurs ou parfois de s'intégrer au collectif du site !

Les questions spécifiques qui se posent en test collectifs :

- s'il s'agit d'un collectif constitué, l'espace-test dispose-t-il des moyens d'accueil (nombre de personnes, ateliers de production) et les compétences d'accompagnement adaptés ?

- s'il s'agit d'une personne seule à ce stade mais qui souhaite tester l'idée du collectif, y a-t-il des opportunités en collectif comme en Île-de-France ? Et si oui, la personne va tester à la fois son activité et le collectif...voire ce collectif !

Par ailleurs, il existe souvent des projets d'ateliers d'élevage dans les projets de ferme collective. Et les expériences de tous les acteurs du Reneta s'étant frotté à cette question depuis 10 ans montrer qu'il n'y pas de solution simple et satisfaisante à ce jour pour les troupes d'activités en test. Cela ajoute la complexité au projet collectif et augmente encore le niveau de risque pris par l'espace-test accueillant.

Retours d'expérience entre fermes collectives concernant l'accueil des apprenant.e.s

Lors de l'atelier dédié aux échanges de pratiques entre paires aux *Rencontres intercollectifs agricoles 2023*, toutes les fermes concernées ont témoigné de la tension voire de la contradiction dans lesquelles les mettent l'accueil de ces porteuses de projet sur leurs fermes : **c'est un enrichissement essentiel, voire un vrai coup de main parfois ; mais cela coûte également beaucoup de temps**, souvent non rémunéré, et ne doit pas mettre en péril les associés.

Une ligne de crête pas toujours simple à suivre... Et chacun des collectifs a fait sur ce sujet ses propres choix économiques sur ces temps : pur ne citer que deux exemples du spectre, aux Volonteurs à chacun.e de choisir de noter ou pas ces heures d'accueil ; à Sainte-Luce, elles sont d'office comptabilisées par les personnes et intégrées dans le modèle économique collectif.

D'autres difficultés ont été citées par les fermes :

- le manque de support d'accueil, chacun des membres accueille avec son expérience et son « faire » ;
- les personnes ressentent souvent un manque de formation pour accompagner un groupe
- elles manquent de temps pour recevoir comme elles le voudraient l'histoire des personnes qu'elles accueillent...

Pour toutes, il est essentiel de ne pas accueillir tout le temps, et de disposer de temps importants « dans l'intimité du collectif ».

Retour d'expérience sur être apprenant.e.s en ferme collectives

Lors des Rencontres intercollectifs agricoles 2023, un atelier « Inventaire -non exhaustif- des pratiques, jalons et valeurs importantes dans l'apprentissage du collectif agricole et la transmission paysanne » a permis de faire le point à partir de l'expérience vécue des participant.e.s sur les éléments important.e.s pour l'apprentissage du point de vue des apprenant.e.s. Il a abouti à [l'analyse présentée en annexe 3](#) sur les étapes importantes de l'apprentissage, les conditions favorables et les freins pour les porteurs de projet en fermes collectives. Cette analyse méritera d'être détaillée et approfondie dans le cadre du projet PEI avec l'appui de la *Design Factory* de l'Université de Grenoble.

Etude comparative des formations existantes

Afin d'alimenter les réflexions issues des ateliers des Rencontres intercollectives en 2023, une étude comparative a été réalisée pour analyser les parcours de formations existant.e.s similaires, cousins ou inspirants, pouvant être ressource pour l'élaboration d'un parcours en région Rhône-Alpes.

[Le tableau en annexe 4](#) donne un aperçu des formations qui ont été balayées pour alimenter l'étude de préfiguration.

Parmi les formations référencées, on remarque qu'**aucun parcours conséquent n'a été développé au niveau de la Région AuRA destiné aux publics NIMA (Non issus du Milieu Agricole)**

ni spécifiquement aux fermes collectives. Celui qui s'en rapproche le plus est la formation « Pratiques paysannes » portée par le CREFAD Auvergne et financée par la Région depuis 2018. Ilots Paysans intervient sur l'un des modules de cette formation. Cette formation, répondant aux différents objectifs pédagogiques du BPREA, permet l'obtention de la capacité agricole et l'acquisition de compétences nécessaires au métier de chef d'exploitation agricole. De plus elle implique une pratique sur le terrain plus importante qu'au sein des BPREA, à travers des périodes de stages plus longues. Cependant, les compétences liées à la notion de résilience sont peu abordées dans la formation, et la mise en pratique reste insuffisante (relatés dans bilans écrits des stagiaires à l'issue de la formation).

Ailleurs, dans d'autres régions, il existe des dispositifs dédiés aux profils NIMA. Par exemple, en Région Pays de la Loire, nous retrouvons la formation pensée pour les NIMA : « [Entreprendre en Agriculture Paysanne](#) » portée par l'ARDEAR, la CIAP et l'ARAP (2022). La formation est en lien avec le RENETA (Réseau National des Espaces-Test Agricoles) qui relie les porteurs de différentes formations proposées avec des temps conséquent de pratiques et en immersion sur les fermes.

Par ailleurs, **il existe d'autres formations conçues pour répondre à certaines aspirations dans l'ère du temps d'un public qui se tourne vers l'agriculture dans un mouvement de "retour à la terre".** En région PACA, le Parcours "Eco Paysans", insiste sur le volet écologique des projets ou encore le parcours de compagnonnage de Fermes d'Avenir est focalisé sur un type de production qui attire en particulier : la production maraîchère. Il existe également des initiatives infra-régionales à des niveaux départementaux. Par exemple, il existe un parcours de formation en Ile-et-Vilaine qui permet notamment aux porteurs de projet de renforcer leur implantation et ancrage local dans le département. Il existe également une formation en Ardèche, le parcours EVEIL (Encourager Valoriser les Expérimentations et les Initiatives Locales) qui est amené à soutenir des projets d'installation agricole, mais qui n'est pas pour autant spécifique au domaine agricole.

Ainsi, **il n'y a pas de dispositif de formation, à l'échelle de la Région AuRA, qui semble proposer un contenu et un format spécifiquement et pleinement adapté aux apprenant.e.s NIMA, ni mettant l'accent sur la spécificité des projets collectifs agricoles** et sur la résilience des projets qu'ils portent (à la fois sur les plans internes aux fermes organisationnels, humains et en lien avec un contexte externe territorial et des conditions environnementales et climatiques changeantes).

Enfin, **on constate qu'en terme numéraire et face aux enjeux très forts de reprise et de transmission des fermes, les chiffres du nombre de stagiaires formés dans ces formations paraissent dérisoires que ce soit au niveau du territoire national ou à plus petite échelle.** On atteint en effet quelques centaines de jeunes formés dans ces dispositifs ces cinq dernières années tout au plus, et quelques dizaines par an en région Rhône-Alpes tandis que plus de la moitié des agriculteurs ont plus de 50 ans en région Rhône Alpes et 69% des exploitants de plus de 60 ans ne savent pas comment va se passer leur transmission ou n'envisage pas de partir. Dans ce contexte, plus spécifiquement, rares sont les formations dédiées aux formats de fermes collectives ou abordent le sujet : celles-ci se comptent sur les doigts de la main au niveau national.

La plupart des parcours étudiés recourent à des financements publics et parmi ceux-ci se trouvent une variété de sources de financements allant de l'Etat, à la région, aux départements pour des échelles plus locales, en passant par les financements européens et Pôle emploi.

La majorité des parcours identifiés bénéficient d'une reconnaissance de la formation professionnelle, même si peu des formations en question sont à proprement parler certifiantes, c'est-à-dire recensées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), car le processus est conséquent et nécessite des moyens importants. Il s'agit d'environ un an complet de travail d'un ETP pour le dépôt d'un dossier d'une formation certifiante à part entière.

Projections vers des dispositifs de formation adaptés aux porteurs de projets en fermes collectives

Pistes envisagées au sein des ateliers menés en 2023 :

Voici quelques projections issues des ateliers qui ont eu lieu en 2023 tenant compte des besoins des porteurs de projets en fermes collectives dans leur parcours de formation et plus largement d'installation :

- la création d'un outil de cartographie collaborative permettant aux fermes de se connaître, de se faire connaître et de faire connaître leurs possibilités et limites en matière d'accueil de porteuses de projet (mis en ligne en octobre 2023, il a été partagé au réseau en fin 2023 et début 2024 et nécessiterait à présent une animation et un développement)
- le partage d'un panel de formes souples d'accueil (à partir de la cartographie de l'existant, des réflexions pourront émerger plus facilement, dans les fermes ou le réseau, de nouvelles formes et cadres, légers et adaptés).
- la création d'une formation pour les personnes accueillantes (avec la possibilité d'un financement Vivea)
- une piste plus lointaine : développer et adapter les possibles en matière de statut des personnes accueillies (en partant des expérimentations de stages, de salariat, etc.) ; la FNCUMA travaille par exemple actuellement sur la possibilité d'un service civique en immersion en milieu rural, qu'il sera intéressant de suivre.
- un stage du type « paysan créatif » adapté aux collectifs : c'est à dire une proposition de parcours de plusieurs journées étalées sur un temps d'un semestre ou d'une année et permettant d'alterner journées de formation en inter-collectif et espaces d'accompagnement en intra. Plusieurs expérimentations ont eu lieu dans les années précédentes qui pourront nous inspirer (demain je m'associe, formation Fermes partagées et Shah-dia Rayan en 2023...)
- un compagnonnage paysan inspiré de compagnonnages existants ([cf. annexe avec le tableau comparatif des parcours de formations](#)). Une proposition de déroulé de ce parcours est présenté en page suivante.

Schéma d'une proposition de parcours possible

Le déroulé suivant présente une proposition de structuration possible d'un parcours de formation qui tient compte des éléments présentés précédemment. C'est une version martyr qui sera réappropriée dans le cadre du projet PEI qui se lance en 2024.

● * **Première rencontre « interconnaissance »** : premier regroupement d'une semaine en septembre, temps de chantier échange, rencontre et interconnaissance des stagiaires compagnons et de leurs motivations.

Thématiques abordées : Définition d'une ferme collective / Vie d'équipe / structuration des temps collectifs sur une ferme, Organisation du travail / gestion du temps de travail / Rapports au travail / optimisation / saisonnalité Gouvernance (process de prise de décision).

→

● * **IMMERSION - Phase de découverte** : période de plusieurs semaines dans une ferme collective volontaire accueillante (environ une 10 semaines). Objectif : prendre part aux activités de la ferme collective, et vivre le quotidien d'une ferme à part entière. Apprentissage par l'expérience, grâce à l'observation participante.

→

● * **Deuxième rencontre " bilan individuel & collectif "** : 10 jours début janvier, débrief et construction collective de la suite du parcours

Les thématiques abordées pour débrief et approfondissement seront sélectionnées en fonction du panel des fermes accueillantes et des motivations des stagiaires en fonction de leurs parcours envisagés par la suite et de l'avancement de leurs propres projets d'installation.

Thématiques possibles abordées : Rapport à l'économique - revenus - rentabilité / Rapport salarié / associé / subordination / autonomie ./ initiative / / Pénibilité du travail / Rapport hommes - femmes Risques psycho-sociaux / charge mentale / surtravail ; Périmètre du travail - entre le travail productif et non productif - travail du WE / permanence ; Observation et analyse des gestes de travail (ergonomie) – mécanisation ; Capacité à gérer sa ferme / anticiper / avoir un modèle économique cohérent / Gestion des risques climatiques , des aléas, rapport à l'adversité, à la gestion de crise agricole / Montages juridiques de fermes en SCIC et SCOP : Se familiariser avec les cadres juridiques des différents / degrés de coopération Explorer l'éventail des modèles de coopération, des plus souples aux plus intégratifs

→

● * **IMMERSION - Phase d'expérimentation** : période de plusieurs semaines (environ 16 semaines) de mission ciblée auprès d'une ferme collective accueillante (chantier spécifique, développement de compétences souhaitées par les stagiaires, appui de la ferme sur une activité en développement ou pour avancer des sujets collectifs importants...).

→

● * **Troisième rencontre " bilan de la pédagogie "** : 2 jours dont l'objectif des de tirer et partager l'essentiel de ce qui a été vécu et nourrir les futurs compagnonnages.

▼

Points de questionnement et leviers de développement

Points de questionnement autour du parcours en création

L'étude de préfiguration menée en 2023 a fait émerger des questionnements à considérer pour la mise en place d'un parcours afin qu'il soit pleinement adapté à la fois aux besoins des porteurs de projets en fermes collectives, à la réalité des fermes potentiellement accueillantes et aux différentes parties prenantes des parcours. Quelques-uns des questionnements détaillés ci-dessous sont autant de matière qui sera reprise et approfondie dans le cadre du projet PEI pour l'élaboration d'une formation adaptée.

- **Contenu de la formation** - Il s'agit de clarifier au niveau des porteurs de projet en fermes collectives les besoins à la fois sur l'acquisition de théorie sur l'organisation collective, et d'outils, et de pratique pour se confronter à la réalité du fonctionnement des fermes. La dimension de l'immersion dans les fermes a été posée comme une dimension nécessaire et centrale d'un potentiel nouveau parcours de formation. Par ailleurs, il convient de définir le ratio souhaitable entre théorie et pratique, ainsi qu'entre formation et accompagnement dans un potentiel parcours de formation. Comment formation et accompagnement pourraient s'articuler au mieux pour permettre aux porteurs de projet de mûrir et aboutir leurs projets ?
- **Format de formation** : différentes modalités ont été envisagées pour la mise en place d'une formation dédiée aux porteurs de projet en fermes collectives allant de la formation par les pairs, un fonctionnement horizontal et en autogestion, l'accueil gracieux des apprenants par les fermes, à des niveaux de reconnaissance et d'institutionnalisation plus poussés incluant l'inclusion dans des parcours classiques de formation agricoles de modules adaptés aux nouveaux profils et aux projets collectifs.
- **La dimension certifiante** – Il s'agit de clarifier l'importance et le caractère déterminant ou non de la certification pour la formation, non seulement vis-à-vis des besoins des porteurs de projet, mais aussi de la reconnaissance des formats d'installation en collectif comme des modalités à part entière d'installation agricole présentées aux étudiants de la formation professionnelle.
- **Le financement de la formation** – en lien avec les points de questionnement précédents se pose la question du financement de la formation. Différentes possibilités ont été évoquées parmi lesquels : - le recours aux fonds de formation, avec toutes leurs complexité et spécificité (pas d'accès Vivea pour les porteurs de projet, CPF qui ne se laissera pas attraper facilement, fonds individuels qui multiplient la gestion) ; - l'appui de fondations et fonds publics par exemple des collectivités (liaison à des territoires) ou des Agence d'innovation, de recherche, etc. ; - le financements citoyen, et des questionnements autour des contributions, ou non, des personnes formées.

Leviers de développement

Le projet PEI 2024-2025

Le projet européen d'innovation PEI permettra de poursuivre le développement du projet et l'élaboration du parcours de formation en 2024 et 2025. Il est financé à 80% par les financements européens Feader Auvergne Rhône Alpes et les 20% de financement complémentaires sont recherchés actuellement. Les partenaires du projet PEI sont des acteurs ressources qui vont permettre de poursuivre le travail de préfiguration initié en 2023 dans le cadre du projet « collectifs et agroécologie ».

Ils sont :

- Ilots Paysan (chef de file)
- Le CFPPA de Montravel (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole)
- La SCIC Fermes partagées
- L'Université Grenoble (service de la Design Factory)

Le groupe de travail « compagnonnage »

Ce groupe de travail constitué en février 2023 et consolidé en février 2024 est un groupe ressource pour la structuration du futur parcours de formation. A ce jour, il n'a pas de moyens dédiés et fonctionne pour l'instant sur la base du bénévolat. Des moyens dédiés permettraient de soutenir la mise en place d'une formation ancrée dans la réalité du terrain et pleinement adaptée à la réalité des fermes. Elle leur permettrait de pouvoir contribuer pleinement et activement au processus d'élaboration de la formation.

Les membres du groupe de travail compagnonnage sont :

- La ferme de Chalonne
- La ferme de Sainte-Luce
- Le Bistrot de la Place
- La Ferme de La Martinière
- La ferme du Contrevent
- La ferme de la Berthe
- La ferme du Viel Audon
- La ferme de la Clef des Sables
- La SCIC Champs des Possibles
- La SCIC Fermes Partagées
- Des accompagnatrices indépendantes du réseau des fermes collectives
- Le réseau EU Farms

Autres acteur.ice.s ressources mobilisables pour la construction d'un parcours de formation

L'étude de préfiguration a permis d'identifier par ailleurs d'autres acteurs ressources pour l'élaboration d'un parcours de formation, qui sont autant d'interlocuteurs potentiels à convier dans la démarche expérimentale du projet PEI qui s'entame en 2024.

- Le service formation de la DRAAF Auvergne Rhône-Alpes
- La Métropole de Lyon
- Le CFPPA de Saint-Ismier
- L'Ecocentre du Tregor (22) et structures membres du réseau REPAS
- Les clubs d'investisseurs citoyens, les Cigales
- Terre de liens Auvergne et Aurabio63 (63)
- Amesud et l'Association Le Mat (07)
- L'association SOL alternatives agroécologiques et Solidaires, la FADEAR (national) et les ADEAR impliquées dans des formations localement
- Les CIAP : Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne d'Ille-et-Vilaine (35), Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne Pays-de-la-Loire (44), Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne du Centre-Val de Loire (18, 26, 36 et 37)

Annexes

Annexe 1 : Recensement des structures d'accompagnement

Zone d'intervention	Structure	Types d'accompagnement proposé	Thématiques de formations déjà organisées
Ain	ADDEAR de l'Ain	Accompagnement des collectifs pour choisir et rédiger les statuts juridiques, organiser le travail sur la ferme, penser les relations humaines au sein du collectif	S'installer en collectif
	Chambre d'agriculture	Accompagnement à la recherche, à l'intégration et au départ d'un-e associé-e Accompagnement relationnel personnalisé pour gérer les aspects relationnels et humains entre associés	Je me forme à bien communiquer avec mon ou mes futurs associés avant de m'installer Je fais le point sur notre mode de fonctionnement avec mes associés Je découvre les aspects juridiques et fiscaux de ma future société
Hautes-Alpes	ADFPA (Centre de formation agricole et rurale)		Réussir la création de sa société agricole Partager un projet dans le cadre d'une société agricole
Ardèche	Chambre d'agriculture	Accompagnement à la création de l'outil collectif Diagnostic du fonctionnement organisationnel d'un groupe aboutissant à la construction d'un plan d'action	S'installer à plusieurs en agriculture Se préparer à fonctionner en société, méthodes et outils pratiques Formations à la carte et sur mesure, à construire avec les besoins du groupe
	ADDEAR Ardèche	Accompagnement des collectifs pour choisir et rédiger les statuts juridiques, organiser le travail sur la ferme, penser les relations humaines au sein du collectif	S'installer en couple

Cantal	Cant'Adear	Accompagnement des collectifs pour choisir et rédiger les statuts juridiques, organiser le travail sur la ferme, penser les relations humaines au sein du collectif	S'installer en collectif
	AFOCG Cantal	Accompagnement des groupes à l'installation agricole	Gérer des relations de travail entre associés
Drôme	ADEAR de la Drôme	Accompagnement individuel des porteurs de projet et des collectifs : animation des temps d'échanges et de bilan, médiation en cas de dysfonctionnement	Ensemble, préparons notre projet d'association S'installer en SCOP/SCIC en agriculture
Isère	ADDEAR Isère	Accompagnement des collectifs pour choisir et rédiger les statuts juridiques, organiser le travail sur la ferme, penser les relations humaines au sein du collectif	S'installer en SCOP/SCIC en agriculture
Loire	Chambre d'agriculture	Accompagnement des groupes à l'installation agricole	S'installer à plusieurs en agriculture Je me prépare à vivre en société Vivre en société : enrichir notre projet commun
	ADDEAR de la Loire	Accompagnement des collectifs pour choisir et rédiger les statuts juridiques, organiser le travail sur la ferme, penser les relations humaines au sein du collectif	Demain on s'associe : projet commun, organisation collective du travail et relations dans l'équipe S'installer en SCOP/SCIC en agriculture
Haute-Loire	CER France		Création de GAEC - dimension relationnelle et juridique Création de société ou entrée dans un GAEC existant Vivre ensemble : quel statut choisir entre union libre, PACS, mariage

	Afocg 43	Accompagnement à la création d'activité agricole, accompagnement post-installation, accompagnement des agriculteurs cédants leur ferme	GAEC 1 : Travailler à plusieurs, choisir ses statuts et s'organiser GAEC 2 : Approfondissement juridique et des enjeux économiques
Haute-Loire et limitrophes	dASA (développement Animation Sud Auvergne)	Accompagnement individuel ou collectif d'individus ou de collectifs!	Installation collective : comment travailler efficacement ensemble
Rhône	Chambre d'agriculture		S'installer à plusieurs en agriculture Choisir le bon statut pour son entreprise agricole
	ADDEAR du Rhône	Accompagnement des collectifs pour choisir et rédiger les statuts juridiques, organiser le travail sur la ferme, penser les relations humaines au sein du collectif	
Savoie et Haute-Savoie	Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc	Coaching d'équipe Gestion et résolution de conflits Suivi de périodes d'essai	S'associer, je mépanouis, on réussit Formations, conférences, ateliers d'échanges de pratiques : de la gestion du stress à l'animation de la vie de votre collectif pour dynamiser les relations humaines et la communication au sein de votre groupe
Savoie	ADDEAR Savoie	Accompagnement des groupes à l'installation agricole	
Haute-Savoie	ADDEAR Haute Savoie	Accompagnement des groupes à l'installation agricole	
Région Auvergne-Rhône Alpes ou plus loin selon demande	Autrement Dit	Accompagnement sur mesure après un entretien d'écoute de la situation et des besoins	Travailler à plusieurs (en couple, en famille, entre associés, entre fermes...) Renforcer la résilience de sa structure agricole Favoriser l'efficience dans un collectif en fonctionnement horizontal

Région Auvergne-Rhône Alpes ou plus loin selon demande	Fermes Partagées	Accompagnement de collectifs agricoles ou en installation avec projet collectifs et coopératifs hybrides et en diversification. Accompagnement de porteurs de projets individuels liés et au sein de collectifs agricoles. Accompagnements polyvalents et au long court de fermes sur la durée.	les SCOP ET SCIC en agriculture S'installer à plusieurs et monter une ferme collective coopérative
Savoie, Haute-Savoie, Isère	AFOCG des Alpes	Accompagnement individuel en fonction des demandes des adhérent-es : choix des statuts juridiques, fiscaux et sociaux / évolution du projet à plusieurs / Analyse et répartition du résultat en société...	Transmission, association : combien vaut ma ferme ? S'associer ? Peut-être... avec qui et comment ?
Haute-Loire et Puy de Dôme	Association La Brèche	Accompagnement de collectifs en projet de création d'activité (dont installation agricole), dans des projets de construction ou aménagement d'ateliers, sur du temps long ou court.	Création d'activités Penser son action dans des situations complexes (méthode de l'Entraînement Mental) Formations « à la carte »

Base de données actualisée à partir de la collecte de données de Maëla Naël, Guide (très) pratique des fermes collectives. Edition TerrAgora 2022.

Annexe 2 : Bibliographie sur les spécificités des besoins concernant les porteurs de projet non issus du milieu agricoles (NIMA)

Divers projets ayant eu lieu en France et en Région Auvergne Rhône-Alpes ont exploré les questions d'installation des personnes non issues du milieu agricole. En particulier, plusieurs études ont permis de mieux caractériser ce profil de porteurs de projet. C'est le cas des deux études inspirantes suivantes :

- Rapport d'étude « [Les personnes non issues du milieu agricole : le futur du renouvellement des générations en élevage](#) » de l'Idèle, 2020). Ce rapport a mis en lumière l'opportunité que représente ce profil de porteurs de projet pour le renouvellement des producteurs.rices.
- Rapport d'étude « [Publics non issus du milieu agricole : Besoin en formation professionnelle et en accompagnement dans l'emploi](#) » porté par la Chambre d'agriculture de Bretagne, 2011. Il pointait déjà un besoin de formation « à la carte », constatant une grande hétérogénéité dans les besoins en apprentissages théoriques et pratiques.

Quelques recherches ont par ailleurs commencé à s'intéresser de plus près à l'accompagnement des fermes initiées par une nouvelle génération de porteurs de projets agricoles, composée en particulier de porteurs NIMA :

- C'est le cas de F. Chrétien, qui étudie en 2014 l'accompagnement donné dans le cadre des espaces-test. *La relation de tutorat dans les espaces-test agricoles : une mise à l'épreuve de l'apprendre et du transmettre* », Travail et Apprentissages, vol. 13, no. 1, 2014, pp. 51-72.
- Et de Delphine Laurant ayant abouti sa thèse en 2022 sur la caractérisation et l'accompagnement des fermes collectives. *Accompagner les projets agricoles collectifs : Une étude inductive mêlant une démarche participative sur une étude de cas et des enquêtes qualitatives sur des fermes collectives en France. Sciences agricoles*. Université de Montpellier.

Une autrice a également publié, à partir de son expérience d'accompagnatrice de porteurs de projets agricoles en Ile-de-France, un livre - essai retraçant le contexte actuel pour les fermes collectives et donnant des pistes de développement et d'accompagnement de celles-ci : Naël M., 2022. *Fermes collectives. Le guide (très) pratique*. Paris, Editions France Agricole, Collection TerrAgora. 266 p.

Concernant les fermes collectives qui attirent une partie significative des porteurs de projets NIMA pour une installation agricole, un certain nombre de points demeurent en suspens d'un point de vue scientifique, particulièrement pour envisager une intégration fluide dans le tissu agricole des porteurs de projet de statuts coopératifs (SCOP, SCIC...). On peut notamment évoquer :

- Des freins socio-culturels qui se situent tant au niveau des porteurs de projet agricoles que des acteurs de l'installation agricole. Sur cette dimension, M. LeJaille s'est interrogé par exemple sur un changement de modèle au niveau de la ferme, au regard de la dimension familiale : LeJaille, M. . 2017. *De la famille à un collectif: une évolution des structures agricoles?* Mémoire de Master 2 Territoires, espace et société, EHESS.
- Des freins techniques et économiques et juridiques et financiers qui sont mis notamment en évidence par F. Thomas F., dans son étude en 2008. sur *les Scic et agriculture : le temps des défricheurs*. (Revue internationale de l'économie sociale, (310), 17-30. <https://doi.org/10.7202/1021101ar>)
- Des freins relatifs à la gestion du collectif. Certains auteurs ont investigué notamment sur ce volet les tensions apparaissant dans les groupes d'agriculteurs et la manière dont ils sont gérés sur une ferme : Lataste, D., Chizelle, B. & Guilhot, D., 2016. *Projet d'installation collective « agri-rurale » et norme de groupe. Une dynamique conflictuelle*, Presses de Sciences Po. Sociologies pratiques.

Enfin, les recherches de certains auteurs mettent en perspective historiquement et donnent du recul sur le phénomène de l'installation agricole par des porteurs de projets ne venant pas de ce milieu de part leurs familles et leurs attaches d'origine :

- Koulytchizky, S., & Mauget, R., 2003. *Le développement des groupes coopératifs agricoles depuis un demi-siècle : A la recherche d'un nouveau paradigme*. Revue internationale de l'économie sociale : recma(287), 14–40.
- Rouvière C., 2016. *Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960*, Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 133 | 2016, 127-146.
- Antoine Rouger, en 2023, évoque dans son mémoire "un renouveau" de certaines configurations de fermes qui attirent particulièrement une partie de la nouvelle génération de porteurs de projets : *Fermes collectives et coopératives : un renouveau de la coopération en agriculture*. Mémoire de Master 1 Économie Sociale et Solidaire, Université Lumière Lyon 2
- L. Hautefort, a mis en exergue un paradoxe en 2021 entre la médiatisation croissante de certaines fermes initiées par des néo-ruraux d'une part, et leur invisibilité institutionnelle, difficultés pratiques rencontrées sur le terrain et le peu de dispositif adaptés à ces configurations d'autre part : *Les collectifs de néo-ruraux. Une incarnation de l'alternative en milieu rural. Entre invisibilité institutionnelle et médiatisation croissante*. Pour, 1 , pp.151-166.

A ce titre, des auteurs s'interrogent sur l'adéquation de certains projets agricoles portés par une nouvelle générations de porteurs de projet et notamment à composante collective, avec les dynamiques et problématiques de certains territoires en particulier, et notamment en matière de transmission des fermes :

Pierre Letan, dans son mémoire en 2021, s'interrogeait sur l'installation de fermes collectives dans un territoire précis localisé en Normandie : *Les fermes collectives, un modèle innovant au regard de problématiques actuelles du monde agricole. L'ex Basse-Normandie, un territoire propice ?* (Master 1- Géographie, Aménagement, Environnement, Développement, Université Caen Normandie.). Quant à T. Hollard, il s'est intéressé dans son mémoire en 2012 au territoire du Languedoc Roussillon. (2012. *Installations collectives entre tiers en agriculture et accompagnement. Étude de cas en Languedoc-Roussillon*. Mémoire de Master 1 Développement des Territoires Ruraux, ENFA, ENSAT, Université de Toulouse Le Mirail).

Annexe 3 - Retour d'expérience sur l'apprentissage en fermes collectives du point de vue de l'apprenant.e

Ce tableau restitue les échanges ayant eu lieu dans le cadre d'un atelier dédié lors des Rencontres intercollectifs agricoles 2023.

PROCESSUS D'APPRENTISSAGE	DU MÉTIER D'AGRICULTEUR	DU FONCTIONNEMENT EN COLLECTIF	POINTS COMMUNS
Étapes importantes dans l'apprentissage	<p>Prendre confiance par la répétition, et en constatant que ce n'est pas un drame de se tromper</p> <p>Se sentir légitime à agir / faire / prendre des initiatives (plus compliqué pour certains profils comme pour les femmes qui ont tendanciellement moins confiance en elles)</p> <p>Prendre le temps de clarifier pour soi ce que l'on veut, notamment avant de s'associer</p> <p>Pour un apprenti reprenant une ferme : mettre de côté son ego de côté par rapport au cédant (qui a une expérience significative du métier et une connaissance pointue de la ferme)</p> <p>Reconnaissance de la part d'un.e nouvel.le associé.e pour le travail qui a été réalisé au préalable avant son arrivée</p>	<p>L'apprentissage par la pratique est nécessaire pour se confronter à la réalité</p> <p>Passer par l'action, agir dans des collectifs (logement, loisirs...) pendant plusieurs années et sur la durée (méthode essai-erreur)</p> <p>Expérimenter la mise en commun de matériel comme premier pas pour aller vers le collectif</p> <p>Se nourrir d'apports extérieurs sur les outils relationnels et humains</p>	<p>Faire essayer, se tromper, se confronter à la réalité</p> <p>Observer</p> <p>Progressivité :</p> <p>se donner au moins deux ans pour constituer un collectif solide</p> <p>regarder, puis faire avec, puis faire</p> <p>Oser prendre des risques, se mettre au défi</p>
Bonnes pratiques, conditions favorables	<p>Se dire qu'il y a un risque à s'associer/s'installer, l'accepter et essayer de le limiter. La progressivité dans l'apprentissage : y aller étape par étape</p> <p>Prendre le temps : donner au moins trois ans à une personne pour s'associer. Faire et se tromper !</p> <p>L'intégration : se sentir intégré et rencontrer quelqu'un/un collectif qui intègre et laisse la place pour agir et prendre des initiatives. Rencontrer plusieurs porteurs de projets</p>	<p>Accepter la diversité des points de vue, des opinions, ressentis, et expériences de chacun.e</p> <p>Prendre à bras le corps et faire face aux aspects compliqués plutôt que de les fuir</p> <p>Communiquer, s'écouter et s'exprimer</p>	<p>Adopter une posture optimiste, voir le verre à moitié plein, les améliorations, les progrès. Être patient.e et nourrir la foi que c'est possible. Plonger dans l'expérience, oser quitte à ce que le résultat soit peu probant. Prévoir des moments de bilans intermédiaires pour voir ce qui est acquis et le chemin parcouru. Expériences en immersion</p>

<p>Freins</p>	<p>Parfois des décalages sur la capacité de projection dans le futur entre le cédant et le repreneur</p> <p>Une vision binaire : néorural vs. paysan.ne.s de père en fils</p> <p>Complexité de s'associer dans une ferme quand pas participé au dur labeur de l'installation</p> <p>L'évaluation de manière scolaire plutôt qu'une démarche de bilan d'étape plus dans une vision constructive</p> <p>Situation de flou dans la transition entre la posture de salarié et celle de l'associé</p> <p>La pression à faire le grand saut d'un coup : passage soudain de salarié à associé, sans progressivité</p> <p>Difficulté d'accéder au tracteur pour l'apprenti.e</p> <p>Sexisme et freins supplémentaires pour les femmes et LGBT</p> <p>Beaucoup de théorie et peu de pratique dans le parcours à l'installation</p>	<p>Ne pas trouver de contextes propice pour expérimenter et vivre le collectif</p>	<p>Différences d'éducation entre genres autour de la facilité à oser</p> <p>Le confort d'aller sur des tâches liées à son genre</p> <p>Sentiment de devoir savoir faire parfaitement avant de se lancer</p> <p>Ne pas croire aux « étiquettes » et préjugés d'autrui sur ses propres capacités</p> <p>Envie de prouver que l'on est légitime à être partie prenante</p> <p>Pression à l'efficacité</p>
<p>Déclics (propres à chacun.e)</p>	<p>Confrontation au modèle salarial : envie de gérer sa propre exploitation</p> <p>La rencontre de vigneron.ne.s</p> <p>Passer par l'artisanat, la boulangerie, porte d'entrée pour l'agricole</p>	<p>Participation au « Bocal Magique », un groupe de co-développement sur</p> <p>l'animation et la posture d'accompagnement pour favoriser l'échange entre conseillers à la Chambre d'Agriculture de l'Isère</p>	<p>Constater ce que l'on apprécie, ce qui nous attire : cela donne envie de se former par la suite même si l'on n'a pas encore les compétences/connaissances nécessaires</p>

Annexe 4 – Détails de l'analyse comparative des parcours de formations existants similaires ou sources d'inspiration

Nom de la formation	taille	durée	temps d'immersion en structures	reconnaissance au niveau de la formation professionnelle	nombre de structures accueillantes	nombre de stagiaires formé.e.s	date de création du parcours de formation	Prise en charge par CPF / Pôle emploi / Région ou Départements
compagnonnage réseau REPAS " Réseau d'Echanges de Pratiques Alternatives et Solidaires "	nationale France	8 mois	oui	non	variable :entre 8 et 33 en 2017 12 structures accueillantes en 2023	plus de 300	1997	non
compagnonnage Fermes d'Avenir	nationale France OU Ile de France	8 mois	oui	options pour obtenir un diplôme agricole (BPREA ou BP Horticulture)	13 fermes formatrices dont 3 fermes référentes	110	5 sessions organisées	oui
Parcours EVEIL (Encourager Valoriser les Expérimentations et les Initiatives Locales)	départementale Ardèche (07)	665h	oui	certification Qualiopi	entre 6 et 16	Plus de 60	2018	oui

Nom de la formation	taille	durée	temps d'immersion en structures	reconnaissance au niveau de la formation professionnelle	nombre de structures accueillantes	nombre de stagiaires formé.e.s	date de création du parcours de formation	Prise en charge par CPF / Pôle emploi / Région ou Départements
Passerelles paysannes : compagnonnage paysan	Dispositif porté au niveau national En 2023 présent dans les départements : Cher, Gers; Lot Lozère Précédemment a eu lieu en Ile et Villaine (35)	11 jours de formation Le compagnonnage comprends : un temps de regroupement collectif et un à trois stages de 8 semaines	oui	certification Qualiopi 70% des stagiaires ont un statut agricole après 3 ans	en 2023 pour Cher, Lot, Gers, Lozère : 9 structures accueillantes dont 5 "fermes collectives"	220	2010	oui
Paysan Créatif 35	Ile-et-Villaine (35)	12 mois	oui	formation certifiante au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles)	fermes du département qui exercent dans la production dans les porteurs de projet souhaitent s'installer et/ ou qui se situent sur leur futur territoire d'installation	63	2017	oui
CIAP 44 "Paysan Créatif"	régionale, départements de la région (44)	12 mois	oui	certification Qualiopi	Identification d'un référent paysan	270	2018	oui

Nom de la formation	taille	durée	temps d'immersion en structures	reconnaissance au niveau de la formation professionnelle	nombre de structures accueillantes	nombre de stagiaires formé.e.s	date de création du parcours de formation	Prise en charge par CPF / Pôle emploi / Région ou Départements
Stage Paysan Créatif - CIAP CVL (centre val de loire)	région Centre Val de loire	12 mois	oui	formation certifiante au RNCP	Les lieux sont itinérants en région Centre-Val de Loire.	315	2017	oui
Parcours Eco-Paysans	Départements de la région PACA (84-13), (04-05), (06 et 83)	Le parcours collectif s'étale sur environ 6 mois.	oui	non	4 à 5 stages prévus dans des fermes dans chaque parcours	320	2008	oui
"Pratiques Paysannes" animé par le Crefad Auvergne	régionale Auvergne	12 mois	oui	Permet d'acquérir la capacité agricole en lien avec le CFPPA de l'Allier. certification Qualiopi	entreprises agricoles du territoire			oui
Poser les bases de son projet d'installation agricole en collectif	Auvergne, Clermont-Ferrand (63)	5 jours	non	non			2023	non
Compagnonnage des compagnons du devoir	nationale France, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco - 2010	5 années en moyenne	oui	oui	183 sites d'accueil + 60 maisons de Compagnons	11000 jeunes formés par an	1941 : fondation de l'association ouvrière des Compagnons du devoir	pas de frais à la charge du ou de la jeune